



HAL
open science

Master Agronomie et agroalimentaire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Agronomie et agroalimentaire. 2015, Montpellier SupAgro. hceres-02041312

HAL Id: hceres-02041312

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041312>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Agronomie – Agro-Alimentaire (3A)

- Centre International d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier SupAgro)

Campagne d'évaluation 2014-2015

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Établissement déposant : Centre International d'Études Supérieures en Sciences Agronomiques (Montpellier SupAgro)

Établissement(s) partenaire(s) : Institut National des Sciences du Vivant et de l'Environnement (AgroParisTech) / Ecole Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro) / Institut Supérieur des Sciences Agronomiques, Agro-Alimentaires, Horticoles et du Paysage (Agrocampus Ouest)

Le master *Agronomie et Agroalimentaire* (master 3A) regroupe cinq spécialités :

- *Viticulture, œnologie, économie et gestion viti-vinicole* (Vigne et Vin), en co-habilitation avec Bordeaux Sciences Agro ;
- *Systèmes et Techniques innovants en agriculture pour un Développement Agricole Durable* (STIDAD) ;
- *Gestion Environnementale des Ecosystèmes et Forêts Tropicales* (GEEFT), en co-habilitation avec Agro ParisTech ;
- *Systèmes et Techniques Innovants en Horticulture et Pour la Santé des plantes* (STIHPS), en co-habilitation avec AgroCampusOuest ;
- *Systèmes Agraires Tropicaux et gestion du développement* (SAT) ;

Au niveau M2, ces spécialités sont découpées en neuf parcours. De nombreuses mutualisations entre parcours ou avec le cursus ingénieur permettent d'optimiser les heures d'enseignement.

Le master ne s'adresse qu'à des étudiants étrangers ou à des salariés français en formation continue, ce qui est conforme aux textes sur les masters internationaux (ex-Duby). Montpellier SupAgro a une stratégie à l'international très claire dont le master 3A est une des pièces maîtresses. L'établissement se donne les moyens de cette politique : appartenance à de nombreux consortiums (Consortium européen de six universités EMaVE (Turin, Udine, Lisbonne, Madrid, Geisenheim et Montpellier) ; Consortium de cinq institutions d'enseignement européennes autour de l'agroforesterie : AgroParisTech (centre de Montpellier) ; Université de Copenhague, Faculté des Sciences de la Vie, Danemark ; Université de Bangor, École de Sciences Agronomiques et Forestières, Bangor, Royaume-Uni ; Université Technologique de Dresde, Institut de Foresterie Internationale et de Produits Forestiers, Tharandt, Allemagne ; Université de Padoue, Faculté d'Agriculture, Padoue, Italie...), plusieurs parcours labellisés Erasmus Mundus (octroyant un nombre très important de bourses)...

Les objectifs professionnels du master sont clairement définis. Une partie de ces objectifs sont communs aux cinq spécialités, seule la spécialité Vigne et Vin possède une certaine spécificité avec sa vocation professionnelle affichée. Les objectifs visés sont réalistes eu égard au marché de l'emploi. Les fiches RNCP sont bien détaillées et correspondent aux objectifs définis.

Avis du comité d'experts

Le site de Montpellier constitue un des premiers sites européens en matière de recherche agronomique avec de nombreux partenaires publics (outre SupAgro, l'INRA, le CIRAD, l'IRD ...). La présence de ce consortium de recherche de haut niveau est un atout pour le master 3A. Tous ces organismes ont des liens privilégiés avec les secteurs socio-économiques idoines, qui se concrétisent par une présence significative de professionnels dans les M2 (autour de 20 à 30%, excepté pour la spécialité Vigne et Vin où il n'y en a que 5% - ce qui est d'ailleurs surprenant eu égard à la spécificité de cette spécialité).

L'offre paraît relativement adaptée en regard du nombre d'étudiants inscrits : 164 en 2014. Il serait cependant intéressant de connaître le nombre réel d'étudiants par unité d'enseignement (UE), car le master présente de nombreux parcours (9 en M2) et aucune information concrète n'est fournie quant aux mutualisations avec les formations diplômantes d'ingénieur.

Il existe une équipe pédagogique par spécialité de M2. Chaque équipe constituée d'enseignants-chercheurs, de chercheurs et de professionnels est tout à fait pertinente pour mener à bien les objectifs définis pour chacune des spécialités. On peut regretter que ces équipes soient assez cloisonnées au sein de chaque spécialité et qu'il y ait peu d'interactions entre elles (si l'on excepte au niveau des responsables de spécialité). Il est surprenant de constater qu'il n'y a pas d'équipe pédagogique au niveau du M1.

Le master est piloté par un Comité de l'Enseignement et de la Pédagogie (CEP), où sont représentés les responsables des spécialités et des parcours et parfois (à l'occasion de quelques réunions) les étudiants. C'est le CEP qui organise le master et propose les évolutions au vu des différents retours qu'il reçoit (évaluation des enseignements, insertion des diplômés ...). L'existence d'un comité d'orientation au niveau du master (sorte de conseil de perfectionnement) est signalée, mais il ne s'est pas réuni depuis 5 ans, ce qui est très surprenant ...

Les effectifs au niveau de la mention sont bons. Ils résultent de l'investissement important de Montpellier SupAgro dans différents réseaux et de sa stratégie de labellisation Erasmus Mundus. L'insertion des diplômés du master est bonne, que ce soit pour les étudiants en formation initiale ou pour les salariés : 80% des étudiants sont en activité deux mois après la fin de leurs études. La grande majorité (65%) occupe un emploi. 19% des étudiants poursuivent en doctorat. Le taux de réponse reste encore perfectible (52%), même si celui-ci s'est amélioré depuis la précédente habilitation.

Éléments spécifiques de la mention

| | |
|--|---|
| Place de la recherche | Le site de Montpellier constitue un des premiers sites européens en matière de recherche agronomique avec de nombreux partenaires publics (outre SupAgro, l'INRA, le CIRAD, l'IRD ...). La présence de ce consortium de recherche de haut niveau est un atout pour le master 3A et pour des débouchés en thèse. Les établissements co-habilités impliquent dans la formation des E/C et des chercheurs provenant d'équipes de recherche reconnues dans leurs domaines respectifs. |
| Place de la professionnalisation | Tous les organismes d'appui du master 3A ont des liens privilégiés avec les secteurs socio-économiques idoines, qui se concrétisent par une présence significative de professionnels dans les M2 (autour de 20 à 30%, excepté pour la spécialité Vigne et Vin où la participation est relativement faible). D'autre part, un certain nombre de structures permettent de créer un lien étroit entre les étudiants et le monde industriel : Services Etudes et Vie Etudiante, Service Partenariats. |
| Place des projets et stages | Il n'y a pas de descriptifs des projets menés dans les différentes UE. Deux stages sont prévus dans le master : un de 6 semaines de découverte de la filière et le stage classique du S10. A noter également un stage d'été en exploitation agricole avant l'entrée du M1 pour les étudiants non francophones. |
| Place de l'international | Montpellier SupAgro a une stratégie à l'international très claire et le master 3A en est une des pièces maîtresses. L'établissement se donne les moyens de cette politique : appartenance à de nombreux consortiums, plusieurs parcours labellisés Erasmus Mundus (octroyant un nombre très important de bourses)... |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | Le recrutement semble se faire principalement au niveau M1 sur dossier avec des étudiants niveau bachelor of science. Rien n'est spécifié sur des admissions au niveau M2. Des entretiens sont menés au cas par cas. Un accompagnement important est fait pour les étudiants étrangers. |

| | |
|---|--|
| <p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p> | <p>Les modalités d'enseignement sont classiques avec 4-5 modules par semestre. La place des langues (français et/ou anglais) est importante, avec notamment au niveau M1 la mise en place d'accompagnements personnalisés pour les étudiants étrangers. La place du numérique est finalement peu détaillée dans le dossier.</p> |
| <p>Evaluation des étudiants</p> | <p>L'évaluation se fait UE par UE sous la responsabilité des enseignants et diverses modalités classiques sont pratiquées (contrôle continu, rapport, oral). Les crédits ECTS sont attribués dès lors que l'UE est validée (note au-dessus de 10). Un rattrapage (généralement oral) est réalisé si ce n'est pas le cas. Le jury est constitué des responsables d'UE du M1 et du M2 et d'un responsable administratif du diplôme au sein du Service Etudes et Vie Etudiante.</p> |
| <p>Suivi de l'acquisition des compétences</p> | <p>C'est un point faible du dossier pour toutes les spécialités. Il n'y a rien de particulier en la matière : pas de portefeuille de compétences, pas de livret de l'étudiant ... Il existe seulement une annexe au diplôme précisant la liste des UE suivies par l'étudiant.</p> |
| <p>Suivi des diplômés</p> | <p>L'insertion des diplômés du master est bonne que ce soit pour les étudiants en formation initiale ou pour les salariés. Néanmoins concernant les salariés il est surprenant de constater qu'après la formation seulement 62% d'entre eux semblent retrouver un emploi. Le taux de réponse de 52% est modeste. La perspective de créer un lien avec les diplômés par les réseaux sociaux semble une approche intéressante.</p> |
| <p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p> | <p>Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, mais un conseil d'orientation au niveau du master ... qui ne s'est pas réuni dans ce quinquennal, ce qui est dommage. C'est le comité d'enseignement et de la pédagogie (CEP) qui joue un peu ce rôle, mais de manière incomplète car il n'y a pas de professionnels en son sein. Les enseignements sont systématiquement évalués par les équipes pédagogiques des UE. Ce point est éminemment perfectible et une démarche globale sur l'ensemble du master serait à privilégier. Un bilan annuel est fait en CEP par les étudiants, visiblement sans trop de lien avec les évaluations des enseignements faites par ailleurs.</p> |

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- L'attractivité au niveau international du site de Montpellier dans le domaine Agronomie - Agro-Alimentaire.
- Le très fort adossement à la recherche.
- Une bonne insertion des diplômés.
- Les partenariats internationaux et la labellisation Erasmus Mundus sur un grand nombre de parcours.
- Les efforts menés pour la mise à niveau en langue et l'accompagnement des étudiants étrangers.
- L'offre de formation large et bien construite qui devrait se renforcer avec l'accréditation de la mention Sciences et Technologies de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement qui comprendra 12 parcours.
- Une bonne mutualisation entre les spécialités du master (notamment en M1) et avec les formations d'ingénieurs.
- Une part importante d'intervenants professionnels dans les différents parcours

Points faibles :

- Une absence de conseil de perfectionnement.
- Des équipes pédagogiques qui paraissent cloisonnées, avec au final une présentation très globale qui ne permet pas de différencier les spécificités des spécialités.
- La nécessité d’harmoniser la formation et de créer des liens par un conseil de master commun entre M1 et M2 et toutes les spécialités.
- Pas d’évaluation des compétences des étudiants.
- Un suivi des diplômés à améliorer.
- Une évaluation des enseignements définis au niveau de chaque UE qui ne permet pas d’avoir une vision globale des compétences acquises par les étudiants. Les modalités d’évaluation des stages de M2 doivent être précisées.
- Une offre qui peut paraître importante au vu des effectifs.
- Par rapport aux autres formations, la spécialité Vigne et vin présente une spécificité dans son mode de fonctionnement et dans la précocité de sa spécialisation au niveau M1, qui n’est pas explicitée

Conclusions :

Le dossier est bon dans l’ensemble avec un argumentaire bien développé.

Les objectifs sont clairement définis et les modalités pédagogiques permettent d’y répondre.

La stratégie internationale de l’établissement est ambitieuse et dynamique, ce qui permet d’attirer de nombreux étudiants internationaux (notamment du Sud) et devrait permettre un bon rayonnement de la France dans ce secteur.

On relève une bonne professionnalisation des étudiants, tout en préservant une attractivité de la recherche pour la majorité des parcours.

Il est recommandé de mettre en place un véritable conseil de perfectionnement ainsi qu’une procédure effective d’évaluation des compétences.

Éléments spécifiques des spécialités

Intitulé de la spécialité : Viticulture, œnologie, économie et gestion viti-vinicole (Vigne et Vin)

| | |
|----------------------------------|--|
| Place de la recherche | Le master est adossé à plusieurs équipes montpelliéraines et bordelaises, spécialisées en œnologie et d’excellente qualité. L’appui recherche ne pose donc aucun souci. Le contenu de la formation est quant à lui très professionnel et peu tourné vers la recherche. Ceci peut expliquer en partie l’absence de poursuite en doctorat des étudiants qui suivent ce parcours. |
| Place de la professionnalisation | La formation est très professionnalisante et correspond bien aux besoins de la profession en la matière, les débouchés sont importants. Il est étonnant qu’il y ait si peu d’intervenants professionnels dans ce parcours. |
| Place des projets et stages | Les projets ne sont pas décrits dans le dossier. Il y a deux stages dans le master : un de 6 semaines de découverte de la filière et le stage classique du S10. A noter également un stage d’été en exploitation agricole avant l’entrée du M1 pour les étudiants non francophones. |

| | |
|--|---|
| Place de l'international | La grande majorité des étudiants suivant ce parcours sont des étudiants étrangers. La spécialité « Vigne et Vin » propose en M1 deux parcours : un francophone et un anglophone. Les étudiants sont une trentaine dans le parcours anglophone et une vingtaine dans le parcours francophone. Le parcours anglophone labellisé Erasmus Mundus contribue fortement à l'attractivité du master. Il est par contre un peu surprenant que les contenus des deux M1 soient différents. |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | Le recrutement se fait via une commission de recrutement spécifique à cette spécialité qui prend en compte le dossier du candidat, son niveau en français et les avis des partenaires dans le cas du parcours Erasmus Mundus. Le master déploie des moyens importants pour assurer l'accueil et la réussite des étudiants étrangers (bourses d'étude, tutorat, logement). Le recrutement semble se faire principalement au niveau M1 avec des étudiants ayant un bachelor. Rien n'est dit sur des admissions au niveau M2. |
| Modalités d'enseignement et place du numérique | Les modalités d'enseignement sont classiques avec 4-5 modules par semestre. La place des langues (français et/ou anglais) est importante, notamment au premier semestre de M1. La place du numérique est peu détaillée dans le dossier. |
| Evaluation des étudiants | L'évaluation se fait UE par UE sous la responsabilité des enseignants et diverses modalités classiques sont pratiquées (contrôle continu, rapport, oral). Les crédits ECTS sont attribués dès lors que l'UE est validée (note au-dessus de 10). Un rattrapage (généralement oral) est réalisé si ce n'est pas le cas. Le jury est constitué des responsables d'UE du M1 et du M2, et d'un responsable administratif du diplôme au sein du Service Etudes et Vie Etudiante. |
| Suivi de l'acquisition des compétences | C'est un point faible du dossier pour toutes les spécialités. Visiblement il n'y a rien de particulier en la matière : pas de portefeuille de compétences, pas de livret de l'étudiant ... Il existe seulement une annexe au diplôme précisant la liste des UE suivies par l'étudiant. |
| Suivi des diplômés | Le suivi des diplômés s'est amélioré depuis la précédente habilitation mais reste encore perfectible puisqu'il n'y a que 52% de réponses à l'enquête ... L'insertion des diplômés semble correspondre aux objectifs visés mais il est dommage d'avoir une analyse de l'insertion globale au niveau du master, et pas spécialité par spécialité. |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, mais un conseil d'orientation au niveau du master ... qui ne s'est pas réuni dans ce quinquennal, ce qui est dommage. C'est le comité d'enseignement et de la pédagogie (CEP) qui joue un peu ce rôle, mais de manière incomplète car il n'y a pas de professionnels en son sein. Les enseignements sont systématiquement évalués par les équipes pédagogiques des UE. Ce point est éminemment perfectible et une démarche globale sur l'ensemble du master serait à privilégier. Un bilan annuel est fait en CEP par les étudiants, visiblement sans trop de lien avec les évaluations des enseignements faites par ailleurs. |

Intitulé de la spécialité : Systèmes et Techniques Innovants en agriculture pour un Développement Agricole Durable (STIDAD)

| | |
|----------------------------------|--|
| Place de la recherche | Le master est adossé à plusieurs équipes montpelliéraines d'excellente qualité. L'appui recherche ne pose donc aucun souci. |
| Place de la professionnalisation | La formation est très professionnalisante et correspond bien aux besoins de la profession en la matière, les débouchés en témoignent. Un bon taux d'intervenants professionnels intervient |

| | |
|--|---|
| | dans cette spécialité. |
| Place des projets et stages | Les projets ne sont pas décrits dans le dossier. Il y a deux stages dans le master : un de 6 semaines de découverte de la filière et le stage classique du S10. A noter également un stage d'été en exploitation agricole avant l'entrée du M1 pour les étudiants non francophones. |
| Place de l'international | La grande majorité des étudiants suivant ce parcours sont des étudiants étrangers. Il y a environ 15 étudiants en M2. La spécialité comportant 3 parcours, cela semble très faible ... La soutenabilité doit être liée au fait que la majorité des enseignements de M2 sont communs avec les spécialités d'ingénieur de Montpellier SupAgro. Cette spécialité fait partie de l'offre de formation du consortium international Agri Mundus avec six partenaires européens et est labellisée Erasmus Mundus. |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | Le recrutement semble se faire principalement au niveau M1 avec des étudiants ayant un bachelor of science. Il y a peu de précisions sur les admissions au niveau M2 (alors qu'elles sont significatives : entre 10 et 20 étudiants sur le master). Le recrutement se fait via une commission de recrutement commune à toutes les spécialités (sauf Vigne et Vin) qui prend en compte le dossier du candidat, son niveau en français. Le master déploie des moyens importants pour assurer l'accueil et la réussite des étudiants étrangers (bourses d'étude, tutorat, logement ...). |
| Modalités d'enseignement et place du numérique | Les modalités d'enseignement sont classiques avec 4-5 modules par semestre. La place des langues (français et/ou anglais) est importante, notamment au premier semestre de M1. La place du numérique est peu détaillée dans le dossier. |
| Evaluation des étudiants | L'évaluation se fait UE par UE sous la responsabilité des enseignants et diverses modalités classiques sont pratiquées (contrôle continu, rapport, oral). Les crédits ECTS sont attribués dès lors que l'UE est validée (note au-dessus de 10). Un rattrapage (généralement oral) est réalisé si ce n'est pas le cas. Le jury est constitué des responsables d'UE du M1 et du M2, et d'un responsable administratif du diplôme au sein du Service Etudes et Vie Etudiante. |
| Suivi de l'acquisition des compétences | C'est un point faible du dossier pour toutes les spécialités. Visiblement il n'y a rien de particulier en la matière : pas de portefeuille de compétences, pas de livret de l'étudiant ... Il existe seulement une annexe au diplôme précisant la liste des UE suivies par l'étudiant. |
| Suivi des diplômés | Le suivi des diplômés s'est amélioré depuis la précédente habilitation mais reste encore perfectible puisqu'il n'y a que 52% de réponses à l'enquête ... L'insertion des diplômés semble correspondre aux objectifs visés mais il est dommage d'avoir une analyse de l'insertion globale au niveau du master, et pas spécialité par spécialité. |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, mais un conseil d'orientation au niveau du master ... qui ne s'est pas réuni dans ce quinquennal, ce qui est dommage. C'est le comité d'enseignement et de la pédagogie (CEP) qui joue un peu ce rôle, mais de manière incomplète car il n'y a pas de professionnels en son sein. Les enseignements sont systématiquement évalués par les équipes pédagogiques des UE. Ce point est éminemment perfectible et une démarche globale sur l'ensemble du master serait à privilégier. Un bilan annuel est fait en CEP par les étudiants, visiblement sans trop de lien avec les évaluations des enseignements faites par ailleurs. |

Intitulé de la spécialité : Gestion Environnementale des Ecosystèmes et Forêts Tropicales (GEEFT)

| | |
|--|---|
| Place de la recherche | Le master est adossé à plusieurs équipes montpelliéraines d'excellente qualité. L'appui recherche ne pose donc aucun souci. |
| Place de la professionnalisation | La formation est très professionnalisante et correspond bien aux besoins de la profession en la matière, les débouchés en témoignent. Un bon taux d'intervenants professionnels intervient dans cette spécialité. |
| Place des projets et stages | Les projets ne sont pas décrits dans le dossier. Il y a deux stages dans le master : un de 6 semaines de découverte de la filière et le stage classique du S10. A noter également un stage d'été en exploitation agricole avant l'entrée du M1 pour les étudiants non francophones. |
| Place de l'international | La grande majorité des étudiants suivant ce parcours sont des étudiants étrangers. Il y a moins de 10 étudiants en M2, ce qui est vraiment peu. La soutenabilité doit être liée au fait que la majorité des enseignements de M2 sont communs avec les spécialités d'ingénieur de Montpellier SupAgro. Cette spécialité fait partie de l'offre de formation du consortium international Agri Mundus avec six partenaires européens et est labellisée Erasmus Mundus. |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | Le recrutement semble se faire principalement au niveau M1 avec des étudiants ayant un bachelor of science. Il y a peu de précisions sur les admissions au niveau M2 (alors qu'elles sont significatives : entre 10 et 20 étudiants sur le master). Le recrutement se fait via une commission de recrutement commune à toutes les spécialités (sauf Vigne et Vin) qui prend en compte le dossier du candidat, son niveau en français. Le master déploie des moyens importants pour assurer l'accueil et la réussite des étudiants étrangers (bourses d'étude, tutorat, logement ...). |
| Modalités d'enseignement et place du numérique | Les modalités d'enseignement sont classiques avec 4-5 modules par semestre. La place des langues (français et/ou anglais) est importante, notamment au premier semestre de M1. La place du numérique est peu détaillée dans le dossier. |
| Evaluation des étudiants | L'évaluation se fait UE par UE sous la responsabilité des enseignants et diverses modalités classiques sont pratiquées (contrôle continu, rapport, oral). Les crédits ECTS sont attribués dès lors que l'UE est validée (note au-dessus de 10). Un rattrapage (généralement oral) est réalisé si ce n'est pas le cas. Le jury est constitué des responsables d'UE du M1 et du M2, et d'un responsable administratif du diplôme au sein du Service Etudes et Vie Etudiante. |
| Suivi de l'acquisition des compétences | C'est un point faible du dossier pour toutes les spécialités. Visiblement il n'y a rien de particulier en la matière : pas de portefeuille de compétences, pas de livret de l'étudiant ... Il existe seulement une annexe au diplôme précisant la liste des UE suivies par l'étudiant. |
| Suivi des diplômés | Le suivi des diplômés s'est amélioré depuis la précédente habilitation mais reste encore perfectible puisqu'il n'y a que 52% de réponses à l'enquête ... L'insertion des diplômés semble correspondre aux objectifs visés mais il est dommage d'avoir une analyse de l'insertion globale au niveau du master, et pas spécialité par spécialité. |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, mais un conseil d'orientation au niveau du master ... qui ne s'est pas réuni dans ce quinquennal, ce qui est dommage. C'est le comité d'enseignement et de la pédagogie (CEP) qui joue un peu ce rôle, mais de manière incomplète car il n'y a pas de professionnels en son sein. |

| | |
|--|--|
| | Les enseignements sont systématiquement évalués par les équipes pédagogiques des UE. Ce point est éminemment perfectible et une démarche globale sur l'ensemble du master serait à privilégier. Un bilan annuel est fait en CEP par les étudiants, visiblement sans trop de lien avec les évaluations des enseignements faites par ailleurs. |
|--|--|

Intitulé de la spécialité : Systèmes et Techniques Innovants en Horticulture et Pour la Santé des plantes (STIHPS)

| | |
|--|---|
| Place de la recherche | Le master est adossé à plusieurs équipes montpelliéraines d'excellente qualité. L'appui recherche ne pose donc aucun souci. |
| Place de la professionnalisation | La formation est très professionnalisante et correspond bien aux besoins de la profession en la matière, les débouchés en témoignent. Un bon taux d'intervenants professionnels intervient dans cette spécialité. |
| Place des projets et stages | Les projets ne sont pas décrits dans le dossier. Il y a deux stages dans le master : un de 6 semaines de découverte de la filière et le stage classique du S10. A noter également un stage d'été en exploitation agricole avant l'entrée du M1 pour les étudiants non francophones. |
| Place de l'international | La grande majorité des étudiants suivant ce parcours sont des étudiants étrangers. Il y a moins de 10 étudiants en M2 pour deux parcours. La soutenabilité doit être liée au fait que la majorité des enseignements de M2 sont communs avec les spécialités d'ingénieur de Montpellier SupAgro. |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | Le recrutement semble se faire principalement au niveau M1 avec des étudiants ayant un bachelor of science. Il y a peu de précisions sur les admissions au niveau M2 (alors qu'elles sont significatives : entre 10 et 20 étudiants sur le master). Le recrutement se fait via une commission de recrutement commune à toutes les spécialités (sauf Vigne et Vin) qui prend en compte le dossier du candidat, son niveau en français. Le master déploie des moyens importants pour assurer l'accueil et la réussite des étudiants étrangers (bourses d'étude, tutorat, logement ...). |
| Modalités d'enseignement et place du numérique | Les modalités d'enseignement sont classiques avec 4-5 modules par semestre. La place des langues (français et/ou anglais) est importante, notamment au premier semestre de M1. La place du numérique est peu détaillée dans le dossier. |
| Evaluation des étudiants | L'évaluation se fait UE par UE sous la responsabilité des enseignants et diverses modalités classiques sont pratiquées (contrôle continu, rapport, oral). Les crédits ECTS sont attribués dès lors que l'UE est validée (note au-dessus de 10). Un rattrapage (généralement oral) est réalisé si ce n'est pas le cas. Le jury est constitué des responsables d'UE du M1 et du M2, et d'un responsable administratif du diplôme au sein du Service Etudes et Vie Etudiante. |
| Suivi de l'acquisition des compétences | C'est un point faible du dossier pour toutes les spécialités. Visiblement il n'y a rien de particulier en la matière : pas de portefeuille de compétences, pas de livret de l'étudiant ... Il existe seulement une annexe au diplôme précisant la liste des UE suivies par l'étudiant. |
| Suivi des diplômés | Le suivi des diplômés s'est amélioré depuis la précédente habilitation mais reste encore perfectible puisqu'il n'y a que 52% de réponses à l'enquête ... L'insertion des diplômés semble correspondre aux objectifs visés mais il est dommage d'avoir une analyse de l'insertion globale au niveau du master, et pas spécialité par spécialité. |

| | |
|---|--|
| <p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p> | <p>Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, mais un conseil d'orientation au niveau du master ... qui ne s'est pas réuni dans ce quinquennal, ce qui est dommage. C'est le comité d'enseignement et de la pédagogie (CEP) qui joue un peu ce rôle, mais de manière incomplète car il n'y a pas de professionnels en son sein. Les enseignements sont systématiquement évalués par les équipes pédagogiques des UE. Ce point est éminemment perfectible et une démarche globale sur l'ensemble du master serait à privilégier. Un bilan annuel est fait en CEP par les étudiants, visiblement sans trop de lien avec les évaluations des enseignements faites par ailleurs.</p> |
|---|--|

Intitulé de la spécialité : **Systèmes Agraires Tropicaux et gestion du développement (SAT)**

| | |
|---|--|
| <p>Place de la recherche</p> | <p>Le master est adossé à plusieurs équipes montpelliéraines d'excellente qualité. L'appui recherche ne pose donc aucun souci.</p> |
| <p>Place de la professionnalisation</p> | <p>La formation est très professionnalisante et correspond bien aux besoins de la profession en la matière, les débouchés en témoignent. Un bon taux d'intervenants professionnels intervient dans cette spécialité.</p> |
| <p>Place des projets et stages</p> | <p>Les projets ne sont pas décrits dans le dossier. Il y a deux stages dans le master : un de 6 semaines de découverte de la filière et le stage classique du S10. A noter également un stage d'été en exploitation agricole avant l'entrée du M1 pour les étudiants non francophones.</p> |
| <p>Place de l'international</p> | <p>La grande majorité des étudiants suivant ce parcours sont des étudiants étrangers. Il y a environ 20-25 étudiants en M2 pour deux parcours. La soutenabilité doit être liée au fait que la majorité des enseignements de M2 sont communs avec les spécialités d'ingénieur de Montpellier SupAgro. Cette spécialité fait partie de l'offre de formation du consortium international Agri Mundus avec six partenaires européens et est labellisée Erasmus Mundus.</p> |
| <p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p> | <p>Le recrutement semble se faire principalement au niveau M1 avec des étudiants ayant un bachelor of science. Il y a peu de précisions sur les admissions au niveau M2 (alors qu'elles sont significatives : entre 10 et 20 étudiants sur le master). Le recrutement se fait via une commission de recrutement commune à toutes les spécialités (sauf Vigne et Vin) qui prend en compte le dossier du candidat, son niveau en français. Le master déploie des moyens importants pour assurer l'accueil et la réussite des étudiants étrangers (bourses d'étude, tutorat, logement ...).</p> |
| <p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p> | <p>Les modalités d'enseignement sont classiques avec 4-5 modules par semestre. La place des langues (français et/ou anglais) est importante, notamment au premier semestre de M1. La place du numérique est peu détaillée dans le dossier.</p> |
| <p>Evaluation des étudiants</p> | <p>L'évaluation se fait UE par UE sous la responsabilité des enseignants et diverses modalités classiques sont pratiquées (contrôle continu, rapport, oral). Les crédits ECTS sont attribués dès lors que l'UE est validée (note au-dessus de 10). Un rattrapage (généralement oral) est réalisé si ce n'est pas le cas. Le jury est constitué des responsables d'UE du M1 et du M2, et d'un responsable administratif du diplôme au sein du Service Etudes et Vie Etudiante.</p> |
| <p>Suivi de l'acquisition des compétences</p> | <p>C'est un point faible du dossier pour toutes les spécialités. Visiblement il n'y a rien de particulier en la matière : pas de portefeuille de compétences, pas de livret de l'étudiant ... Il existe seulement une annexe au diplôme précisant la liste des UE suivies par l'étudiant.</p> |

| | |
|--|---|
| Suivi des diplômés | Le suivi des diplômés s'est amélioré depuis la précédente habilitation mais reste encore perfectible puisqu'il n'y a que 52% de réponses à l'enquête ... L'insertion des diplômés semble correspondre aux objectifs visés mais il est dommage d'avoir une analyse de l'insertion globale au niveau du master, et pas spécialité par spécialité. |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, mais un conseil d'orientation au niveau du master ... qui ne s'est pas réuni dans ce quinquennal, ce qui est dommage. C'est le comité d'enseignement et de la pédagogie (CEP) qui joue un peu ce rôle, mais de manière incomplète car il n'y a pas de professionnels en son sein. Les enseignements sont systématiquement évalués par les équipes pédagogiques des UE. Ce point est éminemment perfectible et une démarche globale sur l'ensemble du master serait à privilégier. Un bilan annuel est fait en CEP par les étudiants, visiblement sans trop de lien avec les évaluations des enseignements faites par ailleurs. |

Observations de l'établissement

Montpellier, le 18 juin 2015

Nous tenons à remercier le travail des experts qui ont analysé le dossier d'auto-évaluation du Master 3A. Le rapport souligne de nombreux points forts de cette formation, élément important de la stratégie de l'établissement pour compléter notre offre de formation et valoriser notre potentiel à l'international. Le rapport pointe également certains points faibles. Cet aller-retour entre l'auto-évaluation par l'établissement et son analyse par une commission extérieure est un élément important pour progresser et rendre nos formations encore plus efficaces et attractives.

Nous souhaitons apporter des éléments de précisions par rapport à des commentaires ou des étonnements formulés dans le rapport. Puis, nous donnerons des éléments de réponse sur les deux recommandations majeures formulées en conclusion de la synthèse de l'évaluation de la formation.

Sur la spécialité Vigne et Vin :

Concernant la part des professionnels dans la formation, une erreur s'était glissée dans le rapport d'auto-évaluation. Après vérification, la part des professionnels s'élève à 23,3% (en eq. TD), équivalente à celle dans les autres spécialités.

Sur la spécialité GEEFT :

Le M2 de cette spécialité est portée par AgroParisTech et est le support du Master européen Erasmus Mundus SUTROFOR (Sustainable Tropical Forestry), et non AgrisMundus (Sustainable Development in Agriculture), comme le mentionne le rapport d'évaluation (en page 9).

Sur le fonctionnement général du Master :

Comme le souligne le rapport d'évaluation (p. 5), il y a une bonne **mutualisation** des spécialités du Master au niveau du M1 et avec les formations ingénieurs. Les experts regrettent cependant (p.4) qu'aucune information concrète ne soit fournie quant à la mutualisation avec les formations d'ingénieur. En M1, l'UE2 (6 semaines) du S7 est adossé à une UE du Tronc Commun du diplôme d'ingénieur SAADs ; les UE5, 6 et 7 (12 semaines au total) du S8 sont mutualisées avec l'offre de modules optionnels, ouverte à l'ensemble des ingénieurs, des M1 3A et des étudiants européens dans le cadre d'échange Erasmus. Enfin en M2, 8 des 9 parcours sont adossées à une option d'ingénieur, avec une mutualisation allant de 70 à 100 % des enseignements du S9. Ceci nous permet d'avoir effectivement une offre de formation qui peut paraître importante au vu des effectifs du Master (point faible souligné en p. 6). Grâce aux mutualisations, les UE ou ECUE fonctionnent avec des effectifs allant au minimum d'une dizaine d'étudiants (certaines ECUE de M2, spécifiques aux étudiants de Master à un maximum de 40 étudiants en M2 et jusqu'à 80 étudiants en M1).

Le rapport constate (p.4) l'absence d'une **équipe pédagogique de M1**. Ceci est dû à une erreur de présentation dans notre rapport d'auto-évaluation. Il existe bien une équipe pédagogique du M1,

organisant les UE construites spécifiquement pour le Master. Cette équipe pédagogique est pilotée par un ingénieur de formation (Olivier Philippon).

Notre dossier d'auto-évaluation ne faisait pas bien ressortir les modalités de **recrutement en M2** (remarque en p. 4). Le recrutement au niveau M2 concerne essentiellement des professionnels déjà en poste, étrangers pour la plupart, quelques fois français. Ces personnes détiennent souvent un diplôme de niveau ingénieur, ce qui permet leur admission directe en M2. Pour les personnes détenteurs d'un diplôme de niveau Licence et d'une expérience professionnelle de quelques années, une validation d'accès est organisée pour valider une admission directe en M2. Enfin, dans le cadre de convention avec des Universités étrangères (Turin en Italie, INA de Tunis...), des étudiants ayant validé une première année de Master peuvent être admis directement en M2. Le recrutement se fait sur dossier en commission, avec des entretiens (téléphonique ou en visio-conférence) pour certains candidats, si la commission le juge utile pour éclairer sa décision finale, et organisation d'un jury spécifique pour la validation d'accès lorsque celle-ci est nécessaire.

Sur le suivi des diplômés et l'insertion :

Le rapport note que le **taux de réponse** (52 %) reste perfectible, même si celui-ci s'est amélioré depuis la dernière habilitation (p. 4). Notre stratégie de maintenir le lien, au travers des assistantes pédagogiques dans les départements (qui ont donc été en contacts réguliers avec les étudiants durant leur formation) commence à donner ses fruits. Lors de la dernière enquête, nous sommes parvenus ainsi à un taux de réponse de 60 %.

Sur les **insertions des salariés**, le rapport s'étonne que seul 62 % des salariés semblent retrouver un emploi (p. 5). Si nous reprenons les chiffres de l'enquête de mars 2013, pour les 47 diplômés en activité professionnel avant de suivre le Master, ce sont bien 63,8 % qui reprennent une activité salariée. Certains ont pris un statut d'indépendant ou sont en création d'entreprise (6,4 %). D'autres se sont inscrits en thèse ou en reprise d'étude (14,9 %). Enfin seuls 7 diplômés (14,9 %) sont en recherche d'emploi, trois d'entre eux ayant démissionné suite à un premier emploi trouvé à la sortie du Master.

Sur les deux recommandations majeures à l'issue de l'avis de synthèse (page 6).

Le rapport d'évaluation de la commission pointe le manque de suivi des **compétences** des étudiants (pas de portefeuille de compétences, pas de livret des étudiants, p. 5). Il est ainsi recommandé de mettre en place une procédure effective d'évaluation des compétences. Nous sommes dans une démarche d'amélioration de nos pratiques sur ce point. Des livrets de l'étudiants sont disponibles pour le M1 et pour la grande majorité des parcours de M2 (spécialité GEEFT, SAT, Vigne et Vin, et pour certains parcours des autres spécialités). Pour certains de ces livrets, les objectifs de compétences à développer sont ainsi clairement affichés pour chacune des UE. Nous n'avons effectivement pas de portefeuille de compétences et la démarche compétences a été, pour le moment, principalement initiée pour les formations ingénieur. Nous disposons, pour ces dernières, d'un référentiel de compétences transversales. C'est un travail que nous devons poursuivre et étendre au master 3A.

Enfin, l'évaluation recommande de mettre en place un véritable **conseil de perfectionnement**. Comme nous l'avions noté, le Master est doté d'une structure qui a les missions d'un conseil de perfectionnement, mais qui n'a pas été convoquée ces dernières années. En effet, nous avons jugé que l'évolution des formations, tant dans leurs objectifs que dans leurs modalités pédagogiques, en lien avec le monde professionnel (évolution des métiers, des besoins de compétences...) et académique (évolution des connaissances et des méthodes) étaient mieux pris en charge au niveau des spécialités ou des parcours, au travers de structures déjà existantes. Ce sont notamment les conseils d'orientation de l'IHEV (Institut des hautes études de la Vigne et du vin), portant la spécialité Vigne et Vin, et de l'IRC (Institut des Régions Chaudes), portant la spécialité SAT. Ce sont également les conseils d'orientation dont se sont dotés des spécialités (GEEFT) ou des parcours (SDP, APIMET). D'autres structures mettent en relation également les enseignants-chercheurs de Montpellier SupAgro, chercheurs et acteurs du monde professionnel, comme les Unités Mixtes Technologiques (UMT Géno-Vigne et UMT Elevages pastoraux en Territoires Méditerranéens). Enfin, les nombreuses interactions avec les professionnels au cours de la formation et avec les anciens diplômés permettent aux enseignants-chercheurs de bien connaître les évolutions des métiers. Un moment privilégié sont les soutenances de mémoire de M2 où des rapporteurs extérieurs à la formation sont invités à participer au jury (des chercheurs pour des étudiants ayant réalisé un stage dans une unité de recherche, des professionnels sinon). Toutes ces structures ont pour particularité de raisonner sur l'ensemble des formations portées dans un champ d'application, étant donné l'adossement entre formations ingénieur et master. Nous avons bien noté cependant la recommandation de faire fonctionner un conseil de perfectionnement à l'échelle du Master. Une piste est peut-être de raisonner sur un couplage entre des remontrées de ces différentes structures et une synthèse - mise en débat au sein d'un conseil de perfectionnement spécifique au Master.